

La station Bronze final de Grandson-Corcelettes VD

Autor(en): **Corboud, Pierre / Castella, Anne-Catherine**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte = Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie = Annuario della Società Svizzera di Preistoria e d'Archeologia**

Band (Jahr): **71 (1988)**

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-117138>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Pierre Corboud et Anne-Catherine Castella

La station Bronze final de Grandson-Corcelettes VD

Depuis la première correction des eaux du Jura, entre 1869 et 1888, l'abaissement important du niveau moyen du lac de Neuchâtel a considérablement accéléré le processus d'érosion de la station Bronze final de Corcelettes. Cette situation s'est encore aggravée à partir de 1970, date de la deuxième correction des eaux Jura, à la suite de la limitation des fluctuations du niveau du lac.

D'après les documents anciens, notamment le relevé des limites déterminées par de Mandrot en 1881, la surface du site pouvait atteindre entre 4.5 et 5 hectares, soit une ellipse de 350 m de long par environ 150 m de largeur. Le secteur qui a le plus souffert de l'érosion ces dernières années se situe au sud-ouest du site, dans la zone littorale, où près de 0.3 hectares de terrain ont disparu entre 1937 et 1984.

Objectifs de l'étude

Afin de protéger la rive actuelle contre l'érosion, la Section des Monuments Historiques et Archéologie du canton de Vaud a fait construire sur la ligne de rivage une digue constituée de galets retenus par des pieux de mélèze; cette digue s'étend maintenant sur toute la partie du site directement menacée par l'action des vagues (ASSPA 68, 1985, 220 f.).

Parallèlement à ces travaux de protection, une étude archéologique générale du site a été entreprise dès 1983 et poursuivie ensuite de façon régulière à partir de 1986. L'objectif du programme d'étude actuellement en cours est d'obtenir une connaissance globale de l'ensemble de la station Bronze final, de situer en plan la totalité des pieux visibles en surface du sol et d'évaluer l'extension et la richesse en informations archéologiques des couches organiques conservées. La réalisation de ce projet, sur une période de trois ans (1986 – 1988), devrait permettre de prendre des mesures effectives pour sauvegarder les vestiges archéologiques les plus menacés et étudier dans les meilleures conditions les structures qui ne pourraient pas être protégées efficacement.

Distribution des pieux et bois couchés dans la partie immergée de la station

Trois campagnes de relevés topographiques, en 1983, 1986 et 1987, ont permis de situer avec précision la plus grande partie des pilotis immergés.

La fig. 1 montre la distribution de tous les pieux et bois couchés relevés au cours de ces diverses interventions. Une zone reste encore à étudier, tout à l'est du site, mais néanmoins l'extension maximale des structures de bois apparaît déjà clairement ainsi que certains ensembles de constructions.

La première remarque que suggère l'examen du plan des pieux est la disposition des bois sous la forme de trois bandes de plus forte densité, parallèles entre elles et alignées grossièrement selon un axe est-ouest. Un quatrième ensemble plus à l'est est encore engagé sous la rive actuelle et devra être précisé par la suite du relevé des pieux. Chacune de ces bandes mesure entre 20 m et 30 m de largeur, mais seuls les deux ensembles situés les plus au sud (en direction du large) possèdent des limites observables; les deux ensembles de pieux observés le long de la rive protégée par la digue doivent vraisemblablement se prolonger au nord dans la forêt et sous la roselière. Sur le plan latéral, l'extension exacte de ces groupes de structures ligneuses selon l'axe est-ouest, est plus difficile à apprécier dans l'état actuel de nos documents: le relevé des bois n'étant pas achevé à l'est de la station et ces deux ensembles s'engageant dans la rive.

Dans la description suivante, nous traiterons de ces différents groupes, en commençant par l'ouest et en allant vers l'est:

- l'ensemble nord-ouest est le plus soumis à l'érosion, il est néanmoins possible de lire des orientations préférentielles parmi les structures relevées. Ainsi, on aurait tendance à voir des alignements orientés nord-sud qui définissent des lignes parallèles espacées de 4 m à 7 m;
- l'ensemble médian se caractérise par une densité de pieux plus importante et une bonne conservation des bois. Il ne semble pas avoir trop souffert de l'érosion, notamment dans le secteur protégé par la roselière. La densité relativement élevée des pieux ne facilite pas la lecture des alignements. La question de la liaison éventuelle de ce groupe de pieux avec les ensembles voisins pose tout le problème des rapports chronologiques des

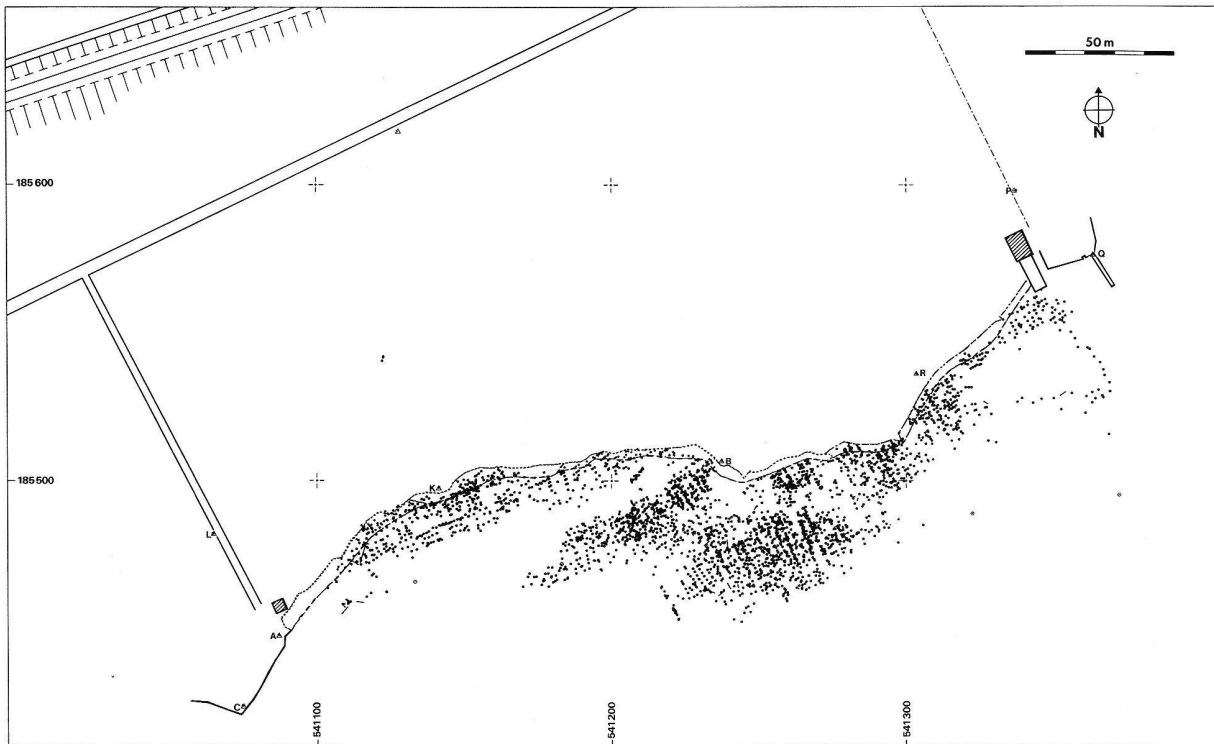


Fig. 1. Plan général schématique des pieux et bois couchés, état du relevé en fin juin 1987.

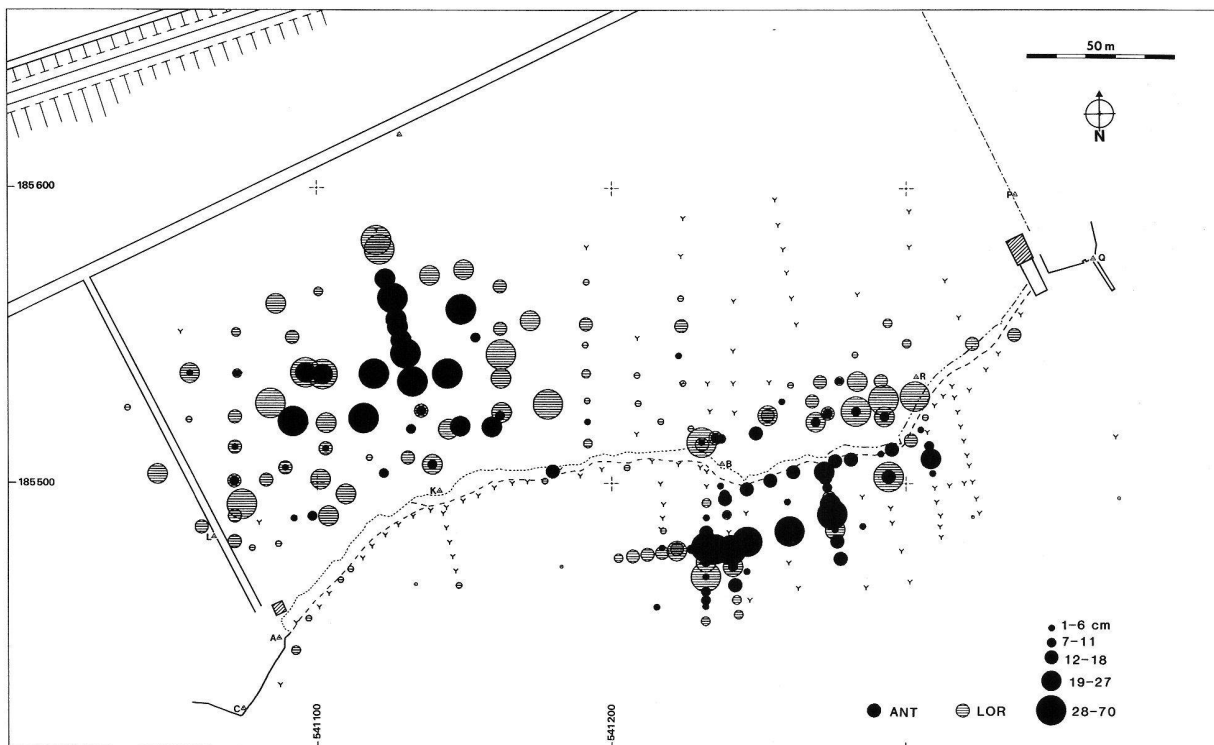


Fig. 2. Distribution des niveaux organiques ANT et LOR sur l'ensemble du site, Y = carottage négatif pour ces niveaux.

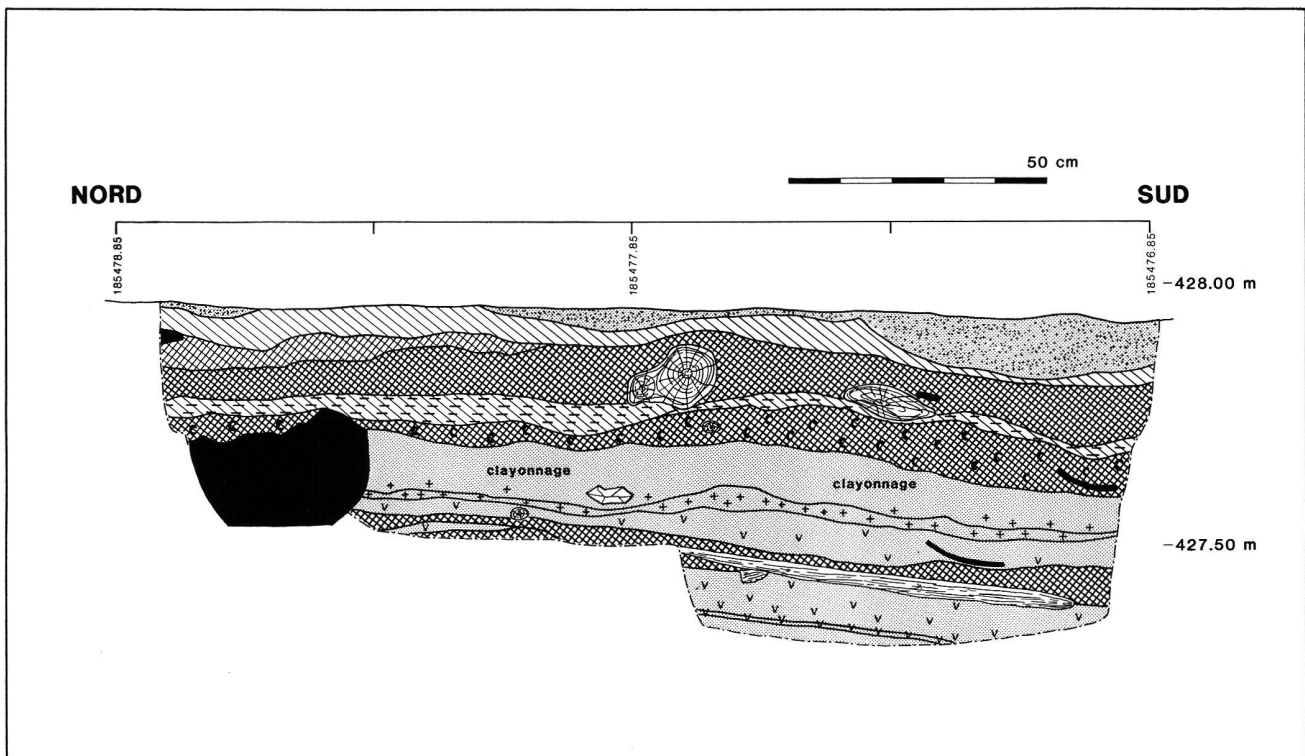


Fig. 3. Coupe stratigraphique du sondage réalisé dans la partie immergée du site.

trois ensembles entre eux. Les analyses dendrochronologiques des 32 pieux de chêne prélevés en 1987 livrent une séquence dendrochronologique de -1221 à -878, composée de pieux provenant des trois ensembles les plus à l'ouest et d'un sondage situé sur terre ferme. Cet échantillonnage est encore trop limité pour permettre de déterminer l'âge d'abattage de chaque pieux arraché, ainsi les 14 bois datés ont été abattus entre -1123 et -878. La poursuite de l'échantillonnage dendrochronologique sur le site permettra de compléter ces données encore trop sommaires;

- l'ensemble sud-est est certainement celui qui est le mieux conservé et dont les limites sont les plus lisibles. Dans la partie centrale affleure la couche archéologique compacte et bien conservée; cette même couche se prolonge sous les sédiments limoneux en direction du large et les pieux suivent aussi cette extension;
- l'extension des pieux et bois couchés le long de la digue au nord et à l'est de ce dernier ensemble cité montre un plan difficilement interprétable au stade actuel du relevé topographique. Il semble néanmoins que l'on observe les parties sud d'un ou de deux groupes de pieux organisés d'une manière comparable aux trois ensembles précédemment décrits.

Extension des niveaux archéologiques

Une série de 265 carottages réalisés tant sur les zones immergées qu'en terrain sec, nous a permis d'évaluer l'extension et la richesse en informations des couches archéologiques encore conservées. Ces carottages ont été complétés par quatre fouilles de sondage, limitées en surface (caissons de 2 m x 2 m), soit trois sondages sur terre ferme et un dans le lac.

La fig. 2 montre la distribution des sédiments anthropiques observés dans les carottages et répondant aux définitions suivantes: ANT: couche très organique, probablement archéologique, fragments végétaux grossiers bien conservés; LOR: limon minéral très organique, relativement fin, matière organique sous sa forme limoneuse.

Nous avons choisi de représenter essentiellement les niveaux ANT et LOR mais en fonction d'une logique de sélection inspirée de l'interprétation archéologique que nous faisons de ces niveaux.

Ainsi, le niveau ANT correspond à la définition suivante: l'épaisseur du niveau est totalisée dans le carottage si ANT est présent mais non associé à l'humus. Le même critère de sélection s'applique aux niveaux LOR.

Dans la représentation schématique adoptée pour la fig. 2, le diamètre des cercles est proportionnel à l'épaisseur totalisée des niveaux archéologiques reconnus dans le

carottage. On constate que la présence de ANT s'inscrit dans un environnement où est présent le LOR. Si l'on examine l'opposition entre les zones terrestres et les zones immergées, on remarque sur terre une plus grande dispersion du LOR à la périphérie des concentrations de la couche ANT.

Parmi les 265 carottages représentés sur le plan, 94 comportent le sédiment ANT selon notre définition et 156 possèdent du LOR. Si l'on retient la répartition de ANT comme étant la plus représentative de l'extension des couches archéologiques sur le site de Corcelettes, on voit se dessiner deux «zones anthropiques», l'une située sur terre ferme, l'autre occupant les zones immergées et débordant quelque peu sur la rive actuelle.

Résultats des sondages

La constitution de la couche archéologique, telle qu'elle nous apparaît dans les carottages et les fouilles de sondage, montre des matériaux végétaux très bien conservés, compacts et hétérogènes, mélangés à des restes archéologiques, principalement de la poterie et des débris osseux. Les surfaces de fouilles nous permettent de confirmer la richesse des couches en matériaux anthropiques, déjà pressentie au travers des carottages. Dans les zones immergées les restes organiques sont très bien conservés (bois, ficelle, feuilles, graines etc.), la céramique présente fréquemment des profils complets et même des formes presque entières; quelques éléments en bronze et des ob-

jets en pierre (lissoirs, meules etc.) complètent cet inventaire. Néanmoins, les sondages terrestres livrent un matériel céramique plus fragmenté et l'on constate une moins bonne conservation des restes végétaux dans ce contexte que dans la zone immergée.

La fouille de sondage réalisée dans le lac, sous une profondeur d'eau d'environ 2 m (altitude de la surface du sol: 427.85 m) a livré une épaisseur de couche archéologique de près de 0.6 m, subdivisée en plusieurs niveaux bien différenciés (fig. 3). Le matériel céramique y est abondant et bien conservé, son étude permettra malgré la faible surface traitée une première approche typologique des formes présentes en ce point du site. Certains niveaux présentent des accumulations de fragments de clayonnages en argile cuite.

La poursuite des recherches archéologiques sur la station Bronze final de Corcelettes aura pour but de terminer l'étude globale entreprise. Les données topographiques et superficielles devront être complétées par une appréciation des phénomènes sédimentologiques ayant touché le site tout au long de son histoire. A l'aide des résultats de ces travaux, il sera alors possible d'envisager une protection efficace de tous les secteurs archéologiques et leur étude dans des bonnes conditions.

Pierre Corboud
Anne-Catherine Castella
Département d'Anthropologie de l'Université de Genève
12, rue Gustave-Revilliod
1227 Carouge-Genève